

## Histoire des sociétés médiévales

M. Georges DUBY, membre de l'Institut  
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

### Cours

Poursuivant une recherche sur la condition des femmes en France au XII<sup>e</sup> siècle dans la société aristocratique, on s'est demandé cette année si peuvent se discerner quelques rapports entre ce que décrivent certaines œuvres littéraires et que les historiens de la littérature médiévale appellent généralement l'amour courtois et, d'autre part, le concret, le vécu des relations de société.

1. Au départ, ont été complétées les conclusions tirées l'an passé de l'examen du *Traité de l'amour* composé vers 1186 par André le Chapelain à la cour de Philippe Auguste.

2. Puisqu'il est communément admis que le modèle de la fine amour est d' « invention » méridionale et qu'il s'est propagé dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle dans les cours de la France du Nord, on commença par étudier l'œuvre des troubadours, en se fondant sur les essais les plus récents les concernant. Enquête difficile car ces chansons sont de datation incertaine et car les biographies romanesques dont leurs auteurs, du comte de Poitiers Guillaume à Bernard de Ventadour, ont fait plus tard l'objet empêchent de saisir clairement les conditions de la réception de ces poèmes. Quelques idées reçues ont été contestées quant à l'initiative féminine dans la formation du modèle, quant au rôle attribué à Aliénor d'Aquitaine et, plus généralement, quant à la promotion de la condition des femmes à cette époque et dans ce milieu par rapport à celle des mâles. Entre la haute société du sud de la Loire et celle du nord, les différences les plus marquées paraissent tenir à l'efflorescence précoce en Poitou et en Limousin d'une culture profane autonome, cette précocité étant elle-même l'effet d'une position différente de la haute Eglise à l'égard du monde laïc. L'accent fut mis sur le rôle politique de cette littérature de cour ; les princes l'utilisèrent et principalement

les ducs d'Aquitaine après comme avant le milieu du XII<sup>e</sup> siècle pour, d'une part, tenter de mieux ordonner la sociabilité aristocratique, pour, d'autre part, mieux marquer leur distance à l'égard de la culture capétienne en favorisant la promotion d'une expression linguistique originale et par l'exaltation de la virilité chevaleresque.

3. Utilisant entre autres éléments le matériel réuni par Peter Dronke, fut ensuite examiné ce qui subsiste d'une littérature érotique qui paraît bien avoir été, au temps de Guillaume d'Aquitaine aussi vivace au nord de la Loire, mais ici de langue latine. Le cas d'Héloïse et d'Abélard fut étudié de très près. Pour éclairer les rapports entre les deux amants, on fit appel aux textes indiscutables (lettres de Pierre le Vénéral, de Fouques de Deuil, de Roscelin, etc.) avant d'exploiter l'exceptionnelle source d'informations que représentent les huit épîtres de la *Correspondance*. Celle-ci apparaît comme un ouvrage d'édification, construit à partir d'écrits authentiques réemployés de manière à constituer un *exemplum* vaste et cohérent décrivant une double ascension spirituelle, la marche vers le salut d'un couple conjugal. Quatre thèmes s'y entrecroisent, celui de la conversion, celui du mariage, celui du partage du pouvoir entre le masculin et le féminin, notamment au sein de l'institution monastique, enfin celui de la condition féminine. C'est un traité de la supériorité fonctionnelle de l'homme. Le péché d'Héloïse (qui est celui d'Eve) est mis en évidence pour souligner la montée de la grâce ; Héloïse rachetée, modèle de la bonne épouse, assume sa condition de femme en acceptant d'aller vers Dieu par celui qu'elle aime et qui le premier a converti son amour du charnel au spirituel. Dans la *Correspondance*, comme dans la lyrique des troubadours, l'*amor*, discipliné, conduit à l'*amicitia*. On apprend en outre, au passage, par l'*Historia calamitatum* que dans Paris, au début du XII<sup>e</sup> siècle, des poètes célébraient aussi l'amour par des chansons. Mais celles-ci se sont perdues : leurs paroles alors ne paraissaient pas dignes d'être engrangées dans des bibliothèques auprès de celles des *auctores*. Une cinquantaine d'années plus tard, cette réticence tombe. Une littérature amoureuse en dialecte du Nord se découvre, composée dans le même milieu et pour le même public que l'œuvre d'un Bernard de Ventadour ou d'un Bertrand de Born. Elle dit presque la même chose des rapports entre l'homme et la femme. Les différences tenant essentiellement au poids plus lourd dont pèse au Nord la culture ecclésiastique et surtout à la forme littéraire qui, dans le « roman », n'est pas lyrique mais narrative.

4. Les changements qui se discernent au cours du XII<sup>e</sup> siècle dans l'expression par la littérature courtoise de la relation amoureuse et que l'enquête précédente a mis en évidence doivent être situés dans l'évolution d'ensemble de la culture : ils ne sont pas dissociables d'une promotion de l'individu au sein d'une société encore très grégaire, ni d'une prise de conscience progressive de la subordination, au sein de la personne, de la chair à l'esprit.

Ces changements doivent être également situés dans l'évolution de la société dominante. Cette production littéraire est en effet d'abord étroitement liée au renforcement des principautés : les hauts seigneurs du temps en sont les promoteurs et les feux du désir masculin sont censés réchauffer une morale de l'amitié, de l'exploit viril sur quoi repose à l'époque la renaissance de l'Etat. D'autre part, le problème de société le plus aigu en ce temps est peut-être bien celui que pose la mise en place des institutions matrimoniales chrétiennes. Il apparaît donc bien, en premier lieu, que le code de l'amour dit courtois, et qui effectivement fut alors proposé par le jeu poétique aux jeunes hommes des cours, vise à affirmer la distinction entre la bonne société et l'autre et à resserrer le contrôle, sous l'œil du prince, du renouvellement de l'aristocratie. Il apparaît bien, d'autre part, que, selon ce modèle, la *domina* n'est que le substitut du *dominus*, qu'elle est l'expression féminine de sa largesse et que l'objet du sentiment amoureux est en vérité, consciemment ou non, le seigneur lui-même et non sa femme, le rapport de fine amour venant ainsi en renfort de l'amitié vassalique. La chevalerie enfin est masculine ; pour elle, les femmes forment une autre espèce, dangereuse, rétive et qu'il s'agit de tenir en bride. La fine amour aide à cela puisqu'elle propose aux femmes une morale sexuelle plus rigoureuse et parce que, peu à peu, elle est montrée s'insérant en préliminaire ou en supplément de l'*affectus* à l'intérieur du cadre matrimonial, lieu privilégié non point de la promotion de la femme, mais de sa domestication par le pouvoir masculin.

G. D.

#### SÉMINAIRE

Afin de mieux saisir ce qu'étaient dans l'esprit des moralistes ecclésiastiques au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle, les péchés spécifiquement féminins, ont été successivement commentés des passages significatifs du *Decretum* de l'évêque Burchard de Worms et du *Livre des manières* d'Etienne de Fougères.

Des discussions ont ensuite porté sur les thèmes suivants :

— Contenance et virginité dans la conception clunisienne de l'ordre du monde autour de l'an mil (D. Iogna-Prat),

— « Sancta Maria rotunda ». Témoignages archéologiques de la dévotion mariale aux environs de l'an mil (C. Heitz),

— Imaginaire courtois de la condition féminine (H. Rey-Flaud),

— Situation de la femme dans les familles notables florentines au XV<sup>e</sup> siècle (Ch. de La Roncière),

— Recherches sur la prostitution au tournant des XIV<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles (J. Rossiaud),

— Les figures féminines dans la représentation des péchés capitaux (M. Vincent),

— Délits sexuels devant la justice de Manosque aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles (R. Lavoie).

#### PUBLICATIONS

*Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde.*

#### MISSIONS

Organisation d'un colloque à la Casa de Velazquez, à Madrid (novembre) : situation de la femme dans la société médiévale.

Conférences à l'Ecole française de Rome (janvier) et à l'Université de Hambourg (mai).

Membre du conseil d'administration de la Fondation de France,

Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.